



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1017
15 December 2011

FRENCH
Original: ENGLISH

894ème séance plénière
PC Journal No 894, point 8 de l'ordre du jour

DÉCISION No 1017
PROROGATION DU MANDAT DU BUREAU
DE L'OSCE AU TADJIKISTAN

Le Conseil permanent

Décide de proroger le mandat du Bureau de l'OSCE au Tadjikistan jusqu'au
31 décembre 2012.